

## Poste académique à temps partiel vacant dans le domaine de l'Acoustique et l'éclairage du bâtiment

**Date d'entrée en fonction** : 1<sup>er</sup> septembre 2021

### Description de la charge de cours :

**Une charge à temps partiel (5%)** indivisible dans le domaine de **l'Acoustique et l'éclairage du bâtiment** rattachée au département d'Architecture, Géologie, Environnement et Construction (ArGENCo). Cette charge comprend des activités d'enseignement, de recherche et des services à la communauté.

### Environnement de travail

Le ou la titulaire sera rattaché-e au département d'Architecture, Géologie, Environnement et Construction (ArGENCo) de la Faculté des Sciences Appliquées.

Le département ArGENCo et l'Unité de Recherches associée *Urban and Environmental Engineering* constituent le cadre idéal pour développer une approche pluridisciplinaire de l'enseignement et de la recherche, à vocation internationale, sur toutes les questions de société ayant trait au génie civil et à la gestion de l'environnement naturel et bâti.

Une description détaillée du département et de ses activités est présentée sur [www.uee.uliege.be](http://www.uee.uliege.be).

### Activités d'enseignement :

La charge a pour objectif principal de contribuer à la formation des étudiants ingénieurs architectes dans le domaine de l'acoustique et l'éclairage du bâtiment à travers le cours :

*Acoustique et éclairage du bâtiment*. Cours obligatoire du programme de master ingénieur civil architecte (30h Th., 24h Pr., 16h Proj., bloc 1 – 5 crédits).

L'enseignement sera profondément ancré dans la pratique et l'expérience professionnelles du (de la) titulaire.

Pour la partie « acoustique » de ce cours, les aspects suivants seront notamment envisagés :

- notions de base en acoustique (acoustique des espaces clos, phénomènes et modes de propagation, évaluation et mesure des niveaux sonores, contributions de plusieurs sources sonores) ;
- notions de base en psychoacoustique (indicateurs de gêne sonore, niveaux de bruit équivalents, calcul et mesure des temps de réverbération, dimensionnement du niveau d'absorption...);
- isolation acoustique (bruits aériens et d'impact): principes et normes ; matériaux, techniques et leurs mises en œuvre sur chantier (logement et bureau) ;
- codes de bonnes pratiques et normes relatives à l'acoustique (construction traditionnelle et bois) ;
- méthodes de conception/de dimensionnement d'environnements à qualités acoustiques spécifiques, avec un focus spécifique sur l'acoustique des salles ;
- approches innovantes pour l'identification et la résolution de problématiques acoustiques en conception/rénovation (correction acoustique).

Pour la partie « éclairage » de ce cours, les aspects suivants seront notamment envisagés :

- notions de base en éclairage (naturel / artificiel) des bâtiments ;
- notions d'éclairage extérieur (dimensionnement, pollution lumineuse, smart lighting...)
- notions de base en photométrie (grandeurs, lois fondamentales, calculs d'éclairement) ;
- codes de bonnes pratiques et normes (e.g. NBN EN 17037) relatives aux techniques d'éclairage ; notions de confort ;
- inventaire technique des sources lumineuses disponibles et leurs applications ;
- méthodes de conception/de dimensionnement d'une installation d'éclairage intérieur/extérieur ;
- évaluation de l'impact qualitatif et quantitatif de la lumière naturelle/artificielle dans un espace intérieur, en fonction de ses dimensions, position des sources lumineuses et surface des vitrages ; impact sur les perceptions spatio-lumineuses ;
- approches innovantes pour l'identification et la résolution des problématiques d'éclairage en conception/rénovation.

Le ou la titulaire de cette charge sera également invité-e à contribuer à l'encadrement des travaux de fin d'études en rapport avec sa spécialité.

#### Activités de recherche et de service à la Communauté :

Au choix du ou de la titulaire et selon les opportunités, une participation aux activités de recherches, à l'encadrement de doctorats et à l'organisation de stages est encouragée.

#### Qualifications requises / Profil :

- Expertise et expérience professionnelles fortes dans le domaine de la charge ;
- Une expérience de la recherche en milieu académique constitue un avantage.

#### Procédure de sélection :

Les candidatures feront l'objet d'une présélection sur dossier par une commission de sélection créée par la Faculté des Sciences Appliquées. Les candidat-e-s retenu-e-s seront ensuite invité-e-s à une audition comportant la présentation d'une leçon type et une discussion avec les membres de la commission.

#### Candidatures :

Les candidat-e-s sont invité-e-s à faire parvenir leur dossier de candidature, par voie électronique à l'adresse : [Postesacademiques@uliege.be](mailto:Postesacademiques@uliege.be) avec copie à **Mme Aurélie Lecca** [Aurelie.Lecca@uliege.be](mailto:Aurelie.Lecca@uliege.be) **pour le 15 février 2021 au plus tard.**

#### Documents requis :

- ✓ Une lettre de candidature ;
- ✓ Un curriculum vitae complet ;
- ✓ Un projet d'enseignement présentant la façon dont le candidat ou la candidate compte transmettre son expertise et son expérience professionnelles dans ses enseignements et mettant en avant les opportunités de développement de collaborations entre les mondes académique et professionnel portées par la candidature.

### Conditions d'engagement :

La charge est attribuée pour une période initiale de 3 ans renouvelable.

Notre politique institutionnelle est basée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidats en fonction de leurs qualités quels que soient leur âge, leur orientation sexuelle, leur origine, leurs convictions, leur handicap ou nationalité.

### Renseignements :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du président du département, **M. Luc Courard** - tél. : +32 4 366 93 50 – [Luc.Courard@uliege.be](mailto:Luc.Courard@uliege.be) ou de la **Faculté des Sciences Appliquées**, **Mme Aurélie Lecca** – tél. : +32 4 366 94 68 – [Aurelie.Lecca@uliege.be](mailto:Aurelie.Lecca@uliege.be)

### Rémunération :

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'Administration des Ressources Humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 4 366 52 04 – [Ludivine.Depas@uliege.be](mailto:Ludivine.Depas@uliege.be)